



Qui sommes nous

Créé en décembre 2016, le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert rassemble des citoyens et des acteurs de la vie lambertoise qui sont conscients de l'importance de réduire la consommation de ressources naturelles, d'endiguer la pollution et la destruction des écosystèmes naturels qui nuisent au climat, à la biodiversité, à la santé humaine et à la paix, d'effectuer une transition vers un mode de vie durable, sain et respectueux des personnes et de la nature.

Le Réseau écocitoyen accueille tous les acteurs de la vie lambertoise qui le souhaitent : citoyens, élus, commerçants, professionnels, écoles, organismes communautaires, etc. Le Réseau travaille lui-même en réseau avec d'autres organismes poursuivant des buts similaires ailleurs au Québec, au Canada et dans le monde.

Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert est un organisme à but non-lucratif enregistré et reconnu par la Ville de St-Lambert.

Mission



RÉSEAU ÉCOCITOYEN
de Saint-Lambert

Agir et sensibiliser à l'environnement

Le but du Réseau écociroyen de Saint-Lambert est de permettre à ses membres :

- D'agir avec leurs voisins pour réaliser des projets collectifs dans leur milieu de vie.
- De sensibiliser la population aux problèmes écologiques et aux solutions possibles en montrant l'exemple, en communiquant et en organisant des événements publics.
- D'exercer une influence dans les décisions politiques pour qu'elles favorisent la protection de l'environnement et aillent dans le sens de la transition.

Le Réseau écociroyen est à la fois un espace de discussion et d'entraide, un lieu de partage de connaissances et de savoir-faire, un promoteur de projets, un éveilleur de conscience, un mouvement citoyen, un **catalyseur qui réunit des gens et leur permet de transformer leurs idées en actions.**



Objectifs

Notre politique écoresponsable veut fournir un cadre de référence pour que la tenue de toutes nos activités et de tous nos événements le soit de façon cohérente avec notre mission.

D'une manière spécifique, cette politique vise à:

- Réduire l'empreinte environnementale d'activités et des événements qu'organise ou auxquels participe le Réseau
- Déterminer les critères selon lesquels les événements seront jugés écoresponsables'
- Exercer un effet inspirant auprès des membres, partenaires, des promoteurs, des fournisseurs et des visiteurs



Portée de la Politique écoresponsable

Champs d'application

- Dans nos rencontres à l'interne: conseil d'administration, comités, groupes de travail.
- Dans nos événements publics comme organisation: assemblées générales annuelles, plénières, Jour de la Terre, conférences.
- Dans d'autres activités: jardinage, rencontres avec des partenaires.
- Dans toutes les participations à des événements externes: festivals, marché public, kiosques, colloques, forums, etc...



Critères

- Gestion des matières résiduelles
- Sélection des fournisseurs de services
- Sélection de l'alimentation
- Sélection de moyens de transport
- Sensibilisation du milieu



Critères

Gestion des matières résiduelles

Assurer sur les lieux de l'évènement la présence d'équipements de récupération pour les matières recyclables, les contenants consignés et les résidus alimentaires ou en faire nous-mêmes la gestion lorsque nécessaire.

Restreindre la distribution de documents papier destinés aux participants.

Utiliser de la vaisselle, des ustensiles et des contenants durables.

Éviter l'utilisation de produits jetables ou de courte vie, et dans les cas vraiment nécessaires, utiliser des vaisselles compostables.



Critères

Sélection des fournisseurs de services

Favoriser les fournisseurs de services situés à une distance de moins de 50 km du lieu de l'événement

Favoriser les fournisseurs qui démontrent leur adhésion aux principes du développement durable par le biais de leurs services, de l'énoncé de leur mission ou de leur Politique de développement durable



Critères

Sélection de l'alimentation

Favoriser le recours au “finger food” plutôt que les aliments nécessitant assiettes, ustensiles, etc. et dans le cas nécessaire, s'assurer que la nourriture et les boissons soient livrés dans des contenants réutilisables, recyclables ou compostables. Élimination de toute eau embouteillée. Privilégier les produits santé, biologiques, équitables, de saison et préparés soit, idéalement à la maison, ou localement. Favoriser les options sans viande, sans produit animal. L'organisateur peut se fier aux certifications Écocert Canada, Québec Vrai, Fair Trade ou Rainforest Alliance



Critères

Sélection des moyens de transport

Réduire les déplacements en privilégiant la visioconférence

Choisir un lieu de rencontre accessible par un transport collectif et aux personnes à mobilité réduite.

Lorsque requis, prévoir le co-voiturage. Les déplacements en solo sont à éviter

Les options de transport collectif et actif sont mises de l'avant dans nos communications.

Le Réseau s'engage également à mesurer, compenser et réduire son empreinte de gaz à effet de serre (GES) sur une base annuelle.



Critères

Sensibilisation du milieu

Afin de sensibiliser les membres du Réseau Écocitoyen de Saint-Lambert et d'aider les fournisseurs et les promoteurs à intégrer les critères écoresponsables dans leurs activités, le Réseau s'engage ainsi à fournir un aide-mémoire qui dresse les critères nécessaires pour l'organisation d'un événement écoresponsable.



Entrée en vigueur, diffusion et suivi de notre Politique écoresponsable

- La présente Politique entre en vigueur à compter de la date d'approbation par le conseil d'administration du Réseau.
- Elle est disponible sur le site Internet du Réseau.
- Elle fera l'objet d'une révision annuelle de la part du conseil d'administration.